



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le

**- 3 AVR. 2023**

Monsieur le Directeur Général des Services,

Vous avez déposé le 28 octobre 2022 une demande sollicitant la prolongation pour un an de l'autorisation du 31 juillet 2012 pour 10 ans pour la réalisation des opérations de dragage d'entretien périodique de la passe d'accès du port de Gravelines – Grand Fort Philippe, et l'immersion des produits dragués.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral complémentaire en date du 24 février 2023.

Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner, aussitôt que possible, daté et signé, l'accusé de réception ci-joint.

Je vous informe que le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent (cf. article 4 de l'arrêté préfectoral).

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général des Services, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directeur Départemental,

Antoine LEBEL

Copie au Service Territorial Flandres Littoral de la DDTM  
PJ : 1 arrêté préfectoral complémentaire

Monsieur le Directeur Général des Services  
du Conseil Départemental du Nord  
51, rue Gustave Dèlory

59047 LILLE cédex

Réf. : **302/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACCUSE DE RÉCEPTION**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD**

certifie avoir reçu la pièce énumérée ci-après :

- Arrêté préfectoral complémentaire du 24 février 2023 prolongeant l'autorisation du 31 juillet 2012 pour une durée de 10 ans, pour la réalisation des opérations de dragage d'entretien périodique de la passe d'accès du port de Gravelines – Grand Fort Philippe, et l'immersion des produits dragués.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(Signature de l'intéressé)

Document à nous retourner à l'adresse ci-dessous :

**DDTM 59  
Service Eau Nature et Territoires  
Unité Police de l'Eau  
62 boulevard de Belfort  
CS 90007  
59042 LILLE CEDEX**